



AVIS D'ABATTAGE D'ARBRE(S)

La Municipalité de Moudon, conformément à l'article 4 du règlement communal sur la protection des arbres, soumet à l'enquête publique locale

du 20 septembre au 10 octobre 2023

la demande d'abattage suivante :

Propriétaire :	Simon BÜTIKOFER Ferme de Valacrêt 2 1510 MOUDON
Parcelle :	712
Arbres à abattre :	1 cerisier
Motif :	Arbre sec, perd ses branches
Compensation :	1 cerisier

Les éventuelles remarques ou oppositions doivent être adressées à la Municipalité d'ici au 10 octobre 2023

LA MUNICIPALITE